

# ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AGRICULTURE

Le JOURNAL DE ROUBAIX  
est destiné pour l'insertion des  
AVIS DE VENTES JUDICIAIRES  
FORMATION DE SOCIETES et  
autres PUBLICATIONS LEGALES ET JUDICIAIRES.

## Publication légale

### Formation de Sociétés

D'un acte sous signatures privées, enregistré et déposé aux greffes de la justice de paix du canton Ouest de Roubaix et du tribunal de commerce de cette ville, le cinq janvier 1875.

Il appartient :

Qu'une société en nom collectif a été constituée entre MM. H. TAELEMAN, directeur d'appartement, et E. LECOMTE, représentant, tous deux domiciliés à Roubaix, pour l'exploitation d'un établissement d'appartement.

La raison de commerce ou la dénomination adoptée par la société est :

H. Taeleman et E. Lecomte.

Le siège social est indiqué rue des Arts, à Roubaix.

Le montant du capital social est de vingt-cinq mille francs à fournir par moi et par chacun des associés.

La société est faite pour cinq années, à commencer du premier janvier mil huit cent soixante-quatre.

(Signé) : HENRI TAELEMAN.

E. LECOMTE.

Certifié pour dépôt,  
Le greffier en chef du tribunal  
de commerce de Roubaix,  
8022 H. LEQUENNE.

### IMMEUBLES à vendre ou à Louer

A louer, pour en jouir au 1<sup>er</sup> avril 1875, un **tissage macramé** que de 120 mètres, avec force motrice et magasins, comprenant 56 métiers à 6 bûches et 70 unis. Plus une maison avec jardin. — S'adresser pour renseignements à M. Edouard Roussel, rue des Aris, 139. 7906

**A LOUER**: Un bâtiment à trois étages avec terrain libre d'environ 600 mètres carrés de superficie. — Cette propriété par sa situation au centre de la ville est convenable à tous usages industriels ou établissements commerciaux. — S'adresser à M. Jourdeuil, rue des Chicanes. 7872

**A louer**, rue de la Guinguette, une belle maison avec quatre chambres à l'étage, cave et cour. — S'adresser rue d'Alma, n° 184. 8016

**A louer** une jolie habitation de campagne sur la route de Roubaix à Lille. — S'adresser à M. Salembier, vis-à-vis la Belle-Vue, à Mons-en-Barœul. 8028

**A LOUER**: Une maison d'habitation avec force machine de six chevaux au rez-de-chaussée. — S'adresser chez M. Courtois, tapiser, rue de l'Alouette. 8474

**TOURCOING**, rue de l'Abattoir, vis-à-vis de la rue Nationale. A louer pour le 1<sup>er</sup> Février prochain: Une belle et grande maison, à usage de rentier ou d'habitation bourgeoise avec très beau jardin. — S'adresser, pour les conditions, à ladite maison. 8014

### Demandes et Offres d'Emplois

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

Un **comptable**, pouvant fournir les meilleures références et disposant d'une partie de sa journée, désirent l'utiliser. — S'adresser JULIE LORTHOIS. 8027

On demande un **contre maître** ayant de bons antécédents, connaissant parfaitement la préparation de laine, Mull Jenny et la filature de laine continue prendre l'adresse au bureau du journal. 7934

On demande, pour une fabrication de drapierie, un **Directeur** connaissant parfaitement cette partie. — Il faut de se présenter sans les meilleures références. — Réponse au bureau du journal sous les initiales R. X. 7849

On demande un **conducteur de travaux de maçonnerie** connaît la tenue des lieux. — S'adresser rue de Lanney, n° 8, de 1 heure à 2 heures. 8020

On demande pour une fabrique de draperies et lainage nouveautés, une **personne** connaissant parfaitement le dessin et la fabrication. — Réponse au bureau du journal, sous les initiales A. L. 8004

Un homme veuf demande une servante sachant coudre, faire la cuisine, et entretenir une maison, on donnerait la préférence à une femme veuve au courant d'un mariage; on exige de très bonnes références. — S'adresser rue de la Paix, n° 83. 8021

On demande de suite plusieurs **bons dresseurs de chaînes**. — S'adresser au bureau du journal de Roubaix. 7981

Un homme de 30 ans, au courant de la fabrication des tissus, demande un **emploi** dans un tissage ou un apprêt. — S'adresser au bureau du journal. 8011

Une jeune fille demande des **journées pour repasser**. — S'adresser au bureau du journal. 8005

### Avis Divers

**A VENDRE**: Papier peint, baguettes dorées et paravents, en dessous du prix de facture. — S'adresser rue Latine, 35. 8015

— Une institutrice diplômée, pouvant encore disposer de quelques heures par semaine, désirer trouver quelques leçons particulières. — S'adresser au bureau du journal sous les initiales M. P. 8018

**Dettes non reconnues**. — Le nommé HENRI LEGROART déclare qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter à Roubaix et Tourcoing, HENRI MERLIN, son épouse. 8012

**Dettes non reconnues**. — Le sieur VICTOR PETIT prévoit qu'à partir de ce jour, il ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter son épouse, JULIE LORTHOIS. 8027

**CHARBON**. — MM. GERARD et EMILE DEVAUX, représentants des mines de Ferfay (Pas-de-Calais) ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert à Roubaix, rue de l'Ouest, (coin de la rue de Frenay), un magasin pour la vente en gros et en détail de charbons de toute première qualité :

Charbons d'usines et de forges; — charbons de ménage, tout venant et sans menu, aux prix les plus avantageux. 6350

### CABINET

### de Consultations techniques

### V. DUBREUIL

Ingénieur

35, rue du Chemin de Fer, 35

ROUBAIX

Brevets d'invention: prise et exploitation dans tous les pays. Travaux spéciaux: plans, devis, installations industrielles, expertises, conseils, renseignements.

Compensateur Denis, donnant une régularité parfaite et garantie aux machines à vapeur de tout système.

Compteur automatique de dutes, à la fois mesurer de tissus, indispensable aux tisseurs et aux fabricants. 7991

Restaurant à la carte SEYNAEVE au Faucon Gris Rue du Bassin, N° 12.

Diners et Portions depuis 70 c.

3 plats de viande, dessert et 1/2 bouteille Bordeaux. — A 2 francs.

A toute heure. 8005

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal. 8011

— Une jeune fille demande des journées pour repasser. — S'adresser au bureau du journal.